

La Bigorre





*La Bigorre...
devenue Hautes-Pyrénées*

*On assimile
improprement la
Bigorre (en gascon
Bigorra) au
département des
Hautes-Pyrénées
alors que celle-ci
ne représente que
70% de son
territoire soit une
vaste partie Ouest
de celui-ci.*

*Ses frontières
sont définies à
l'époque de
Charlemagne.
Elle est alors un
comté constitutif
du duché de
Gascogne.*

Spécialités de la Bigorre

Le gâteau à la broche



L'oignon de Trébons



Le vin de Madiran



Le porc noir de Bigorre

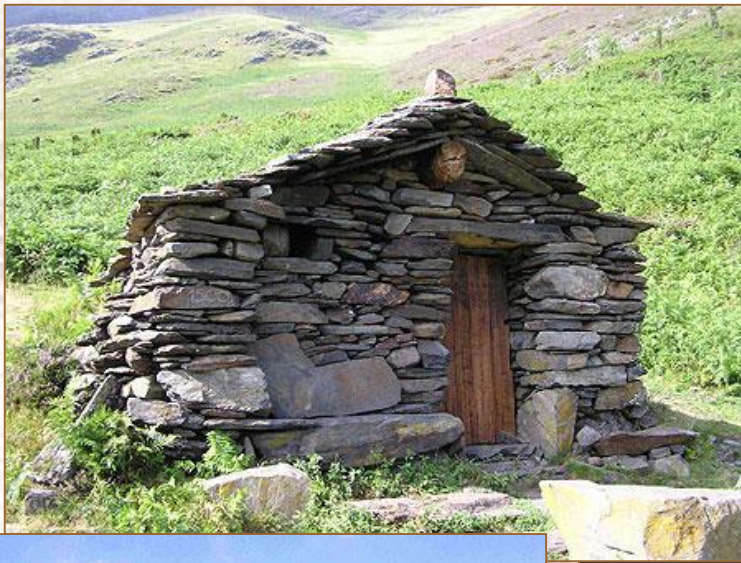


Le haricot tarbais



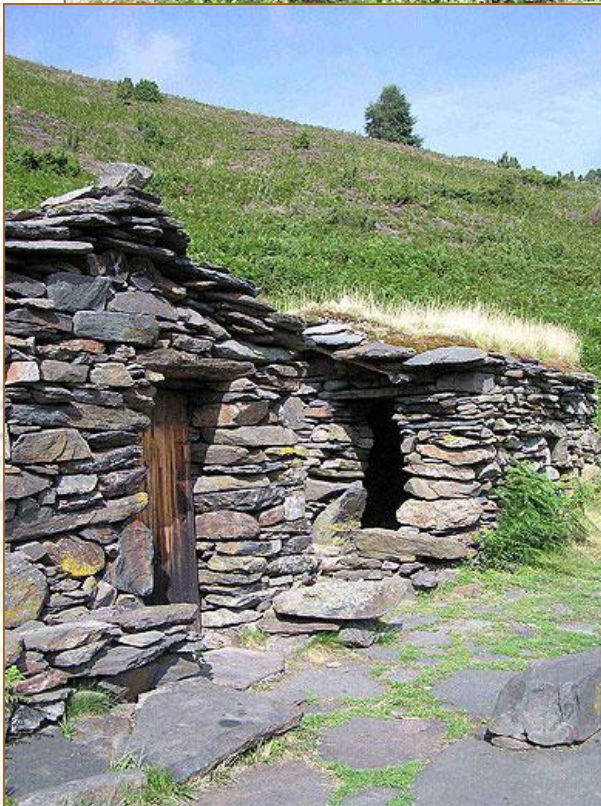
Le mouton de Barèges Gavarnie





Le courtaou

Cabane en pierre sèche, placée au milieu d'un enclos en pierre sèche où les moutons passaient la nuit.



La Bigorre s'étend à partir de la partie centrale de la chaîne des Pyrénées et au Nord dans l'axe des cours supérieurs du Gave de Pau et de l'Adour.



C'est une région montagneuse ayant pour frontière l'Espagne et dont le plus haut point culmine au pic du Vignemale à 3298 mètres.

Le 4 mars 1790, en application de la loi du 22 décembre 1789, le département des Hautes-Pyrénées est créé en englobant les territoires riverains.

Ce petit département possède deux enclaves dans le département voisin des Pyrénées-Atlantiques qui sont une survivance du Moyen-âge.



Les nombreuses vallées





Campan, Payolle, Gripp, Lesponne.



La vallée de L'Adour



Le massif du Néouvielle

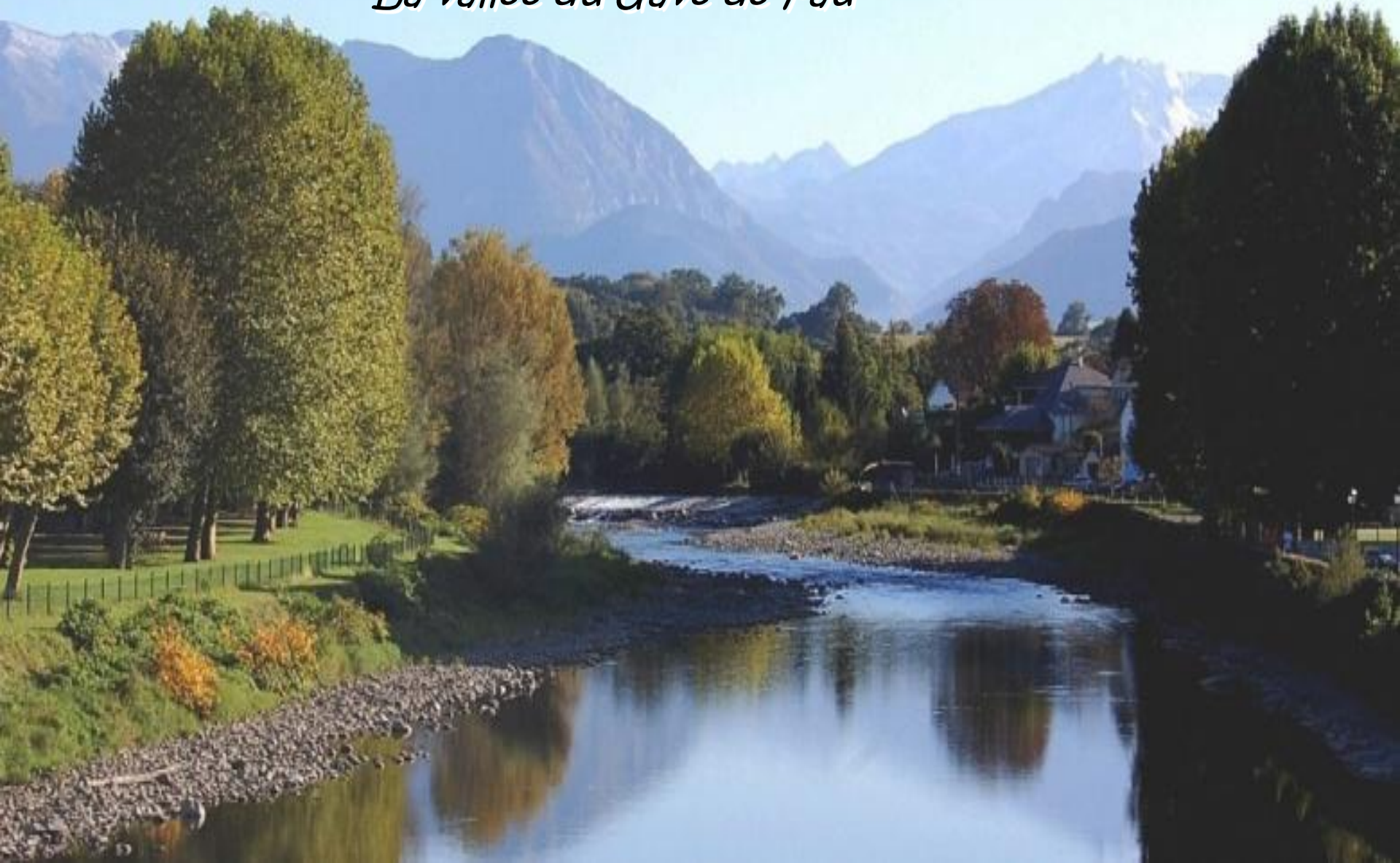




Aure, Barousse, Magnoac, Neste



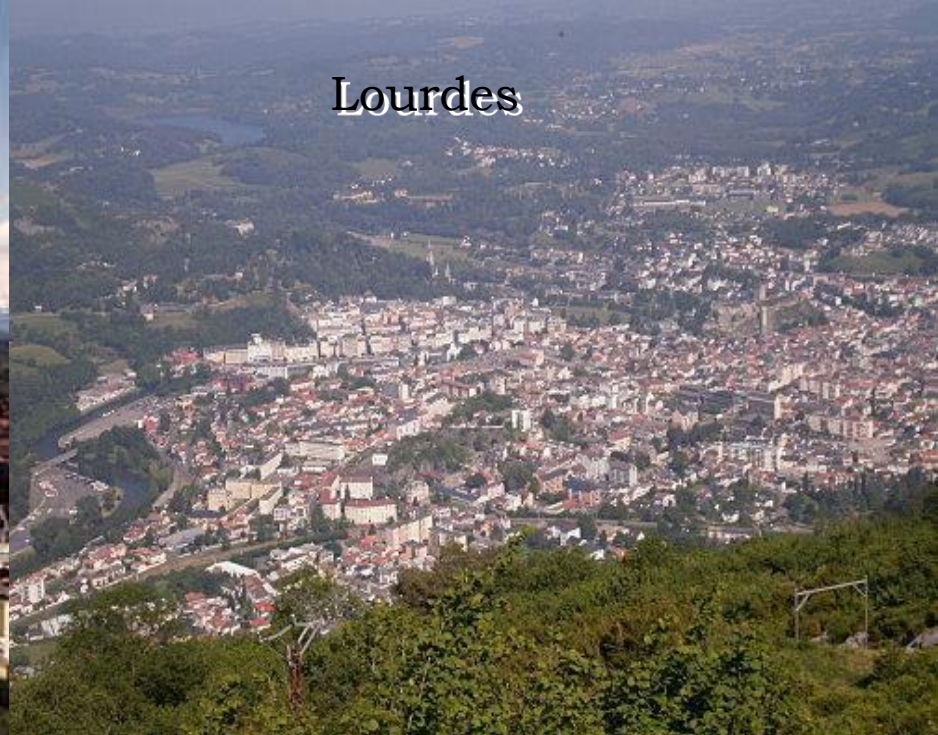
La Vallée du Gave de Pau



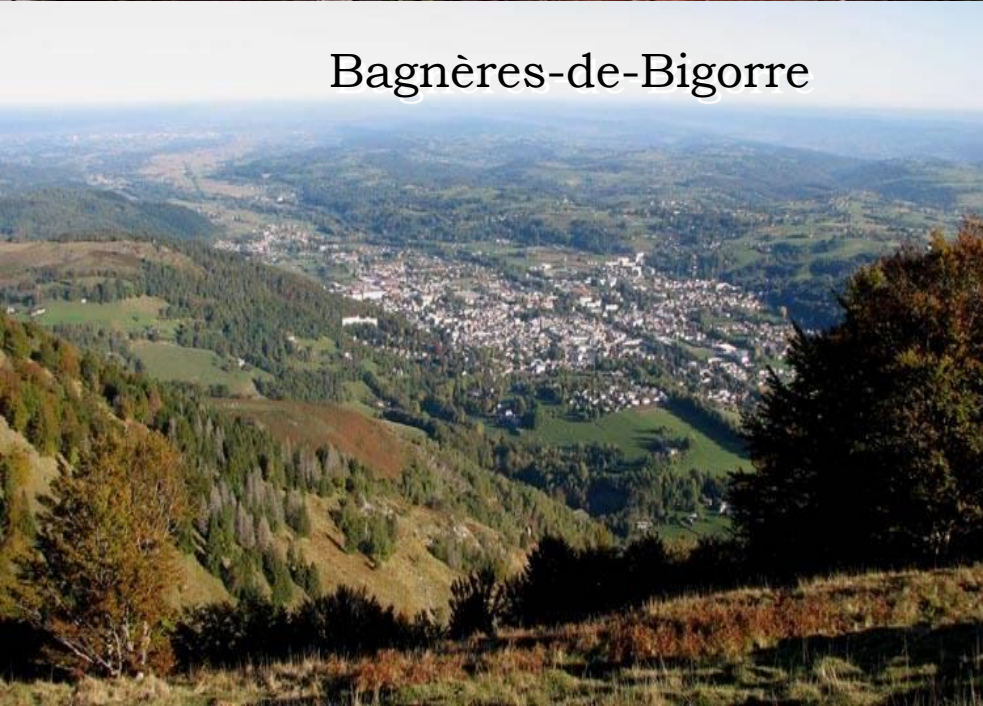
Tarbes



Lourdes



Bagnères-de-Bigorre



Argelès-Gazost



A scenic landscape featuring a turquoise lake, rugged mountains, and purple bell-shaped flowers in the foreground. The text "Les plans d'eau" is overlaid in the center.

Les plans d'eau

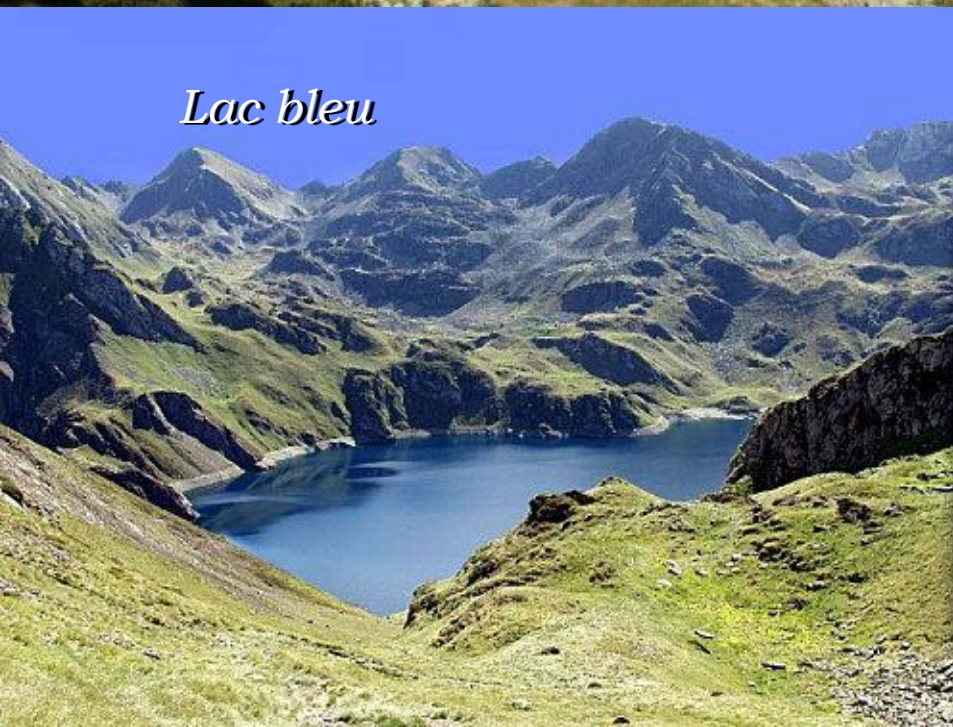


Jonquère

G.J.



Peyrelade



Lac bleu



Campana

La flore des Pyrénées



Gentiane



Ancolie



Chardon



Renoncule



Lys



*L'ours des
Pyrénées*



Le Patou



Le cirque de Gavarnie



Le Pic du Midi de Bigorre



L'observatoire

du Pic de Bigorre





آ.ب.